

Programme de législature 2026-2030

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LE JURA

Delémont, le 1er septembre 2026

JURA  **CH**
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

AU PARLEMENT DE LA REPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Monsieur le Président du Parlement,
Mesdames et Messieurs les Députés,

Le Gouvernement a l'honneur d'adresser au Parlement, conformément à l'article 92 de la Constitution, son Programme de législature 2026-2030.

Delémont, le 1er septembre 2026

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA
REPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Rosalie Beuret Siess
Présidente

Jean-Baptiste Maître
Chancelier d'État

Établi avec l'appui scientifique de la Dre Marine Benli-Trichet et du Prof. Dr Daniel Kübler, du Centre de recherche pour la démocratie d'Aarau (ZDA) de l'Université de Zürich

Sommaire

1. Contexte et enjeux prioritaires 5

1.1 Contexte externe

1.2 Diagnostic interne : les forces et les défis du Jura

1.3 Enjeux

2. Une ambition forte pour la législature 2026-2030 11

2.1 Structure du Programme

2.2 Principes d'action

3. Objectifs et mesures prioritaires 14

AXE « Un Jura dynamique »

AXE « Un Jura accessible et où il fait bon vivre »

AXE « Un Jura où chacun compte »

AXE « Un État efficace, numérique et partenaire »

4. Gouvernance et pilotage du programme 38

Dans le présent document, tous les termes désignant des personnes ou des fonctions s'appliquent indifféremment aux femmes et aux hommes.

Un nouveau souffle pour le Jura

Il est des moments où une région choisit de regarder son histoire et son avenir autrement.

Le Jura est à l'un de ces carrefours.

Longtemps, ce qui faisait sa différence a pu être perçu comme une faiblesse : sa taille, sa situation géographique, sa ruralité, sa discrétion. Aujourd'hui, ces particularités sont autant de forces et d'opportunités. Ici, l'espace respire et la nature est à portée de main. Ici, l'humilité se conjugue avec le savoir-faire. Ici, il est possible d'entreprendre, de créer, de transmettre, d'élever ses enfants et de construire sa vie sans renoncer à l'essentiel.

Le Gouvernement veut redonner du souffle, du mouvement et de la confiance au Jura.

Faire de son identité profonde non pas un héritage figé, mais une énergie pour l'avenir. Conjuguer développement, modernité et nature préservée. Oser, entreprendre, innover : dans les entreprises, dans les institutions, mais aussi dans les manières de penser et d'agir.

Cette ambition porte celle d'un **Jura qui fait de la place à chacun et où chacun contribue au bien commun**. Un Canton attentif à toutes les générations, capable d'accueillir de nouvelles forces vives et de donner envie de venir, de rester et de s'engager. Un Jura où une idée peut devenir un projet, un projet une entreprise, une initiative une réussite collective.

Car le Jura possède cette capacité : **transformer les contraintes en opportunités, dépasser les réflexes défensifs et faire émerger de la valeur là où elle n'est pas toujours attendue.**



Je rêve ma vie ici. Je construis mon avenir ici. Je fais grandir mes projets ici.

Cette conviction est au cœur de ce programme gouvernemental : **le Jura a un potentiel immense. Il faut aujourd'hui le révéler, le libérer et le faire vivre.**

Ce nouvel élan ne peut être celui de quelques-uns. Les autorités ont la responsabilité d'en créer les conditions : donner une direction claire, fixer des priorités, favoriser l'initiative, nourrir la confiance et accompagner celles et ceux qui font avancer le canton.

Mais l'avenir du Jura ne se décrète pas. Il se construit par les idées qui deviennent des projets, par les initiatives qui trouvent leur place, **par celles et ceux qui choisissent d'y construire leur avenir**, par l'envie d'agir et de faire grandir ce qui nous rassemble.

Un nouveau chapitre commence. À nous de l'écrire.

Avec fierté. Avec audace. Avec joie. Avec confiance.

1.

Contexte et enjeux prioritaires

Le canton du Jura s'apprête à écrire une nouvelle étape de son histoire. À l'aube de son 50^e anniversaire, il réunit aujourd'hui les conditions inédites pour renouveler son ambition collective et affirmer sa vision de l'avenir.

Cette nouvelle législature intervient toutefois dans un contexte marqué par de profondes transformations. Les évolutions économiques, climatiques, technologiques, sociales et politiques qui traversent la Suisse et le monde influencent directement le canton et définissent les défis auxquels il doit répondre.

Face à ces changements, le Gouvernement entend agir avec détermination et responsabilité. Il s'appuie sur les atouts du Jura – son identité, son tissu économique, son cadre de vie, ses compétences et sa capacité à se mobiliser – tout en relevant les défis qui conditionnent son avenir.

Le Programme de législature 2026-2030 est une première étape vers une vision qui doit se développer dans les 15 à 20 prochaines années. Il fixe les priorités du Gouvernement pour renforcer durablement l'attractivité du Jura, préserver sa qualité de vie et garantir un développement équilibré au bénéfice de tous.

1. Contexte et enjeux prioritaires

1.1 Contexte externe

Le Jura évolue dans un environnement en profonde mutation. Si nombre de ces transformations dépassent les frontières cantonales, leurs effets se répercutent directement sur le canton et sa population. Elles influencent l'économie, la manière d'habiter le territoire, les besoins en services publics et la capacité de l'État à préparer l'avenir.

Cinq grandes évolutions structurent particulièrement les défis auxquels le Jura sera confronté durant la prochaine décennie.

Un monde plus instable, qui appelle à renforcer la capacité d'adaptation

Les équilibres économiques et géopolitiques mondiaux connaissent d'importantes transformations. Les tensions internationales, les crises successives et les incertitudes économiques rappellent la nécessité de renforcer la résilience de nos territoires.

La Suisse, fortement intégrée dans les échanges internationaux, reste exposée aux évolutions extérieures. Pour le Jura, cette réalité souligne l'importance de disposer d'une économie diversifiée, innovante et capable de s'adapter rapidement.

Dans ce contexte, la concurrence entre cantons pour attirer des entreprises, des compétences et de nouveaux habitants s'intensifie. Les régions qui sauront offrir un environnement stable, des infrastructures performantes, des conditions-cadres favorables et une qualité de vie élevée disposeront d'un avantage décisif.

Le Jura possède des atouts importants pour relever ce défi. Il doit continuer à les valoriser et renforcer son positionnement comme région où il fait bon vivre, travailler et entreprendre.

La transition écologique : un défi majeur et une opportunité pour le Jura

Le changement climatique et l'érosion de la biodiversité constituent des défis majeurs et nécessitent une évolution profonde des modes de production, de consommation et d'aménagement territorial.

La transition énergétique représente un enjeu central. Elle implique de développer davantage les énergies renouvelables, de réduire la dépendance aux ressources fossiles et d'adapter les infrastructures aux besoins futurs.

Ces transformations nécessitent également de trouver un équilibre entre les différents usages du territoire : production énergétique, agriculture, développement économique, habitat et préservation des espaces naturels.

Pour le Jura, cette transition constitue aussi une opportunité. Grâce à ses ressources naturelles, à ses paysages préservés et à son potentiel en matière d'énergies renouvelables, le canton dispose d'atouts importants pour devenir un acteur engagé d'un développement durable.

Les transformations technologiques : préparer les compétences de demain

Les progrès technologiques, notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle et de la numérisation, transforment profondément la société et l'économie.

Ces évolutions modifient les métiers, les besoins en compétences et les façons de travailler. Elles offrent des possibilités considérables en matière d'innovation, de productivité et de modernisation des services publics, mais elles nécessitent également un accompagnement afin que chacun puisse trouver sa place dans cette nouvelle réalité. Elles sont aussi source de nouvelles activités économiques.

1. Contexte et enjeux prioritaires

Pour le Jura, l'enjeu est double : maintenir la compétitivité de son tissu économique et préparer les compétences dont les entreprises et les institutions auront besoin demain. Il doit anticiper aussi les évolutions à venir et chercher à se diversifier dans ce domaine. Investir dans la formation, l'innovation et les infrastructures numériques constitue donc une priorité pour garantir la prospérité future du canton.

Les évolutions démographiques et sociales : préserver la cohésion

Comme de nombreux territoires européens, le Jura est confronté à des changements démographiques importants. Le vieillissement de la population, l'évolution des modes de vie et les transformations du monde du travail influencent les besoins de la société.

Ces évolutions exercent une pression croissante sur certains domaines essentiels, notamment la santé, les prestations sociales, la formation et le marché de l'emploi.

Parallèlement, la capacité à attirer de nouveaux habitants et à favoriser leur intégration devient un enjeu déterminant pour maintenir une population dynamique et renouveler les forces vives du canton.

Le Jura doit renforcer son attractivité résidentielle, tout en garantissant des conditions favorables au vivre-ensemble et à la solidarité entre générations.

Les attentes envers les institutions : renforcer la confiance et la proximité

Les relations entre les citoyens et les institutions évoluent. Les attentes en matière de transparence, d'efficacité et de dialogue sont plus fortes qu'auparavant. Les modes d'implication citoyenne se diversifient et appellent à renouveler les formes d'échange entre la population et les autorités.

Dans un environnement marqué par une circulation rapide de l'information et parfois par une défiance accrue envers les institutions, la proximité de l'État et la qualité du dialogue avec la population revêtent une importance particulière.

Le rôle du Gouvernement est de garantir une action publique claire, responsable et proche des réalités du terrain.

Cela implique également d'accélérer la modernisation de l'administration, de simplifier les démarches et de renforcer les collaborations avec les communes et les acteurs du territoire.

1. Contexte et enjeux prioritaires

1.2 Diagnostic interne : les forces et les défis du Jura

Le canton du Jura dispose d'atouts importants sur lesquels construire son avenir. Il doit toutefois répondre à plusieurs défis structurels afin de renforcer durablement son attractivité et préserver sa capacité d'action.

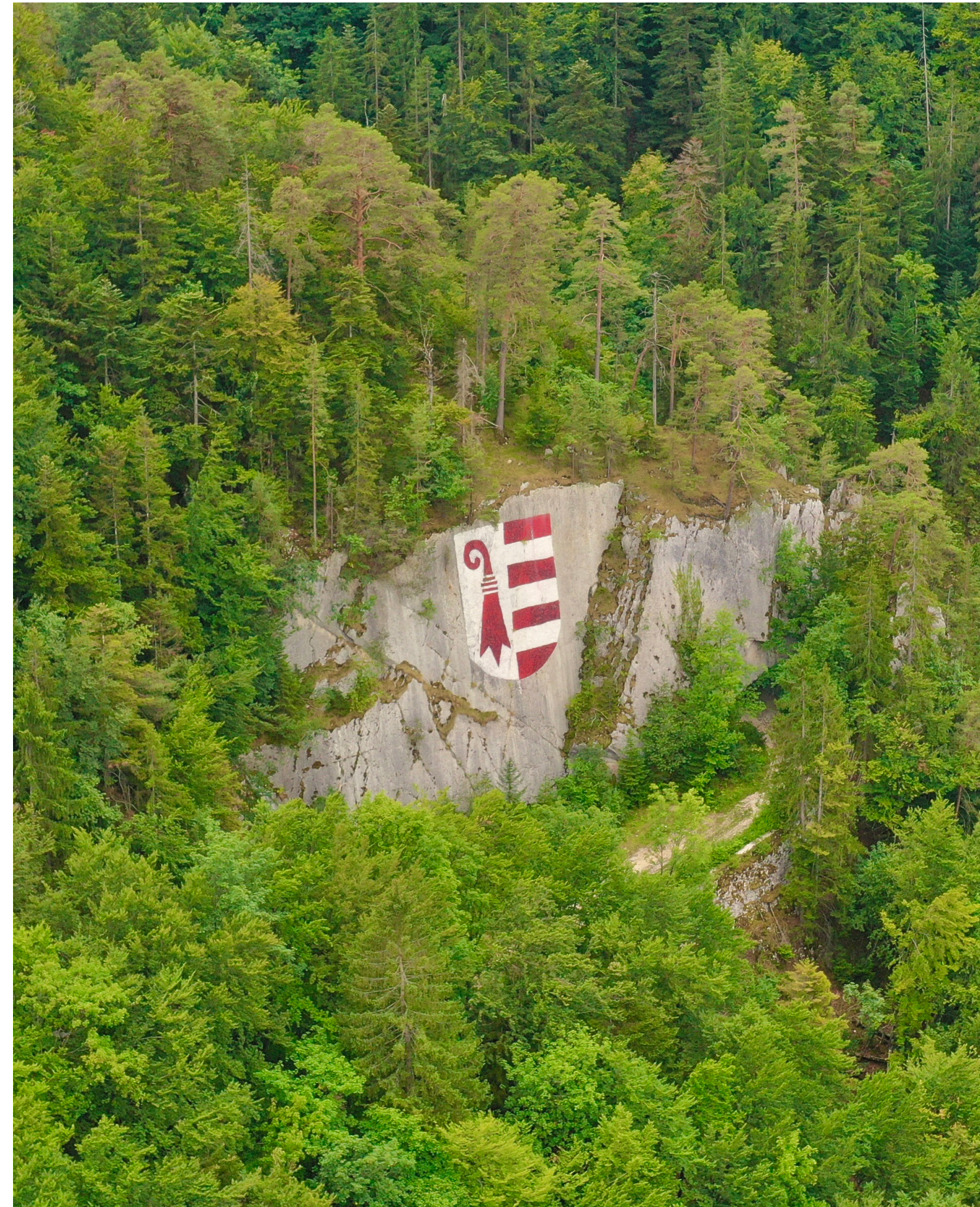
Un canton disposant de nombreux atouts

Le Jura bénéficie d'un tissu économique reconnu, porté notamment par des secteurs d'excellence comme la microtechnique, l'horlogerie et l'industrie de précision. Ces activités témoignent d'un savoir-faire unique et d'une capacité d'innovation qui contribuent au rayonnement du canton au-delà de ses frontières.

Le canton dispose d'un environnement naturel remarquable. Ses paysages, ses espaces préservés et sa qualité de vie représentent des avantages considérables dans une période où de nombreuses personnes recherchent davantage l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Le Jura bénéficie d'une identité forte et d'une capacité collective à porter des projets communs. L'arrivée de Moutier constitue une étape historique qui renforce cette dynamique et offre une opportunité de renouveler une ambition commune.

Enfin, le potentiel en matière d'énergies renouvelables et de développement durable ouvre de nouvelles perspectives pour faire des ressources naturelles du canton un levier de développement responsable.



1. Contexte et enjeux prioritaires

Des défis importants à relever

Malgré ces atouts, le Jura doit faire face à plusieurs défis.

La dynamique démographique demeure un enjeu central. Les scénarios d'évolution de la population établis par l'Office fédéral de la statistique (OFS, 2025) montrent une tendance de stagnation, voire de légère diminution de la population jurassienne selon les hypothèses. Cette stabilité apparente masque toutefois une transformation structurelle profonde.

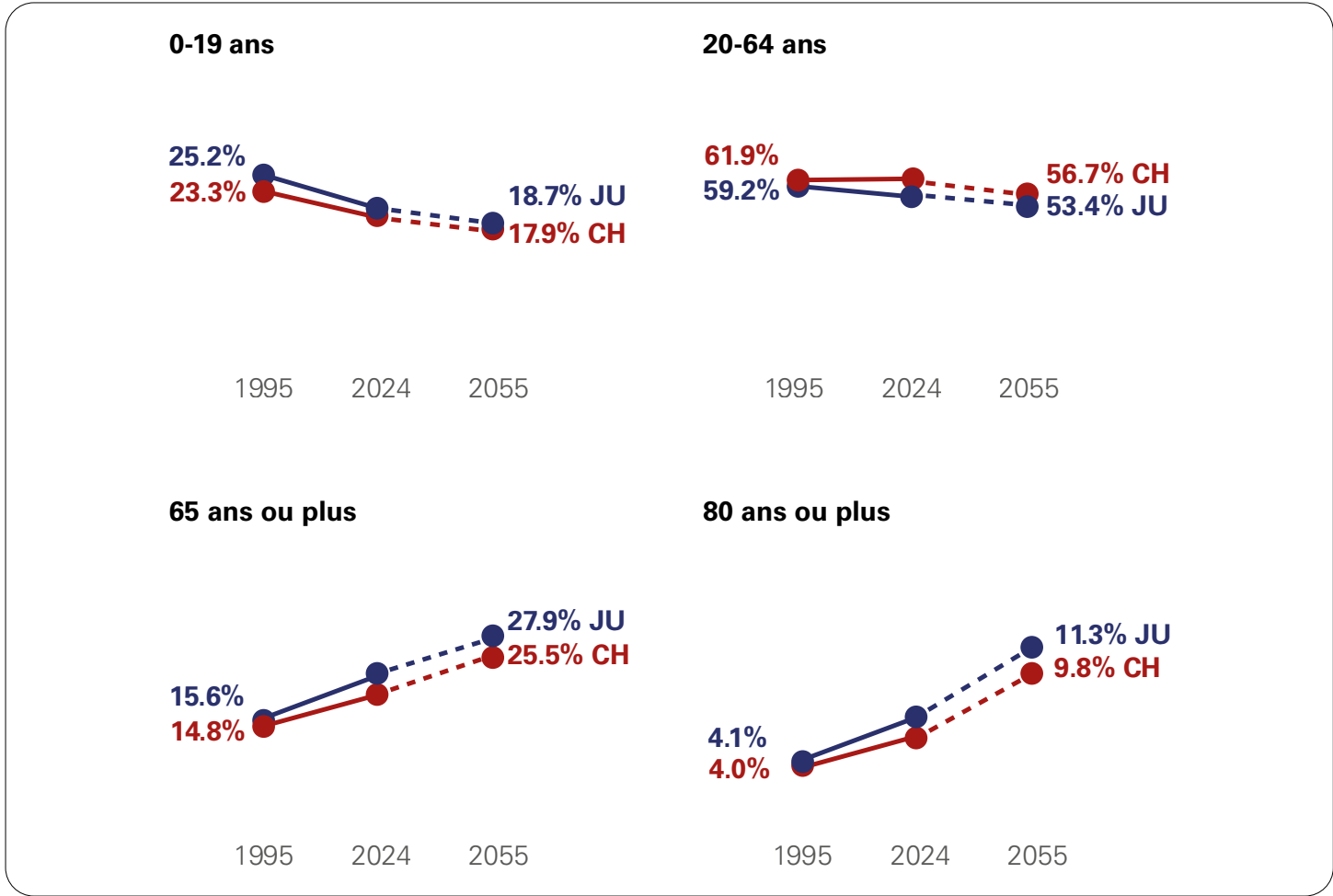
En effet, le canton est déjà confronté à un solde naturel négatif : le nombre de décès dépasse celui des naissances. Cette tendance est appelée à se renforcer dans les prochaines décennies, ce qui signifie que la croissance démographique dépendra de plus en plus des flux migratoires, eux-mêmes sensibles à la conjoncture économique et à l'attractivité des territoires.

Le vieillissement de la population constitue un autre défi majeur. La structure par âge se transforme en profondeur avec l'arrivée progressive des générations du baby-boom aux âges élevés. À l'horizon 2055, près de 28 % de la population jurassienne serait âgée de 65 ans ou plus, tandis que la part des personnes de plus de 80 ans avoisinerait 11 % (voir figure 1). Cette évolution implique une augmentation importante des besoins en soins, en accompagnement social et en prestations de santé.

Au-delà des enjeux démographiques, l'économie jurassienne, bien que performante, reste fortement marquée par son orientation industrielle. Dès lors, la diversification des activités, notamment dans les secteurs d'avenir à forte valeur ajoutée et dans les services, constitue un enjeu important pour créer de nouvelles opportunités professionnelles et accompagner ces évolutions structurelles. Dans le même esprit, l'attractivité du canton doit également être renforcée. Le Jura dispose de nombreux atouts, mais ceux-ci doivent encore davantage être connus et valorisés afin d'attirer des habitants, des entreprises et des compétences.

Enfin, ces défis interviennent dans un contexte de ressources publiques limitées. Le Gouvernement devra donc faire des choix clairs, rechercher l'efficacité et concentrer son action sur les priorités qui auront le plus d'impact pour la population.

Figure 1 : Evolution de la population jurassienne selon la classe d'âge



Source : Office fédéral de la statistique (OFS), 2025.

1. Contexte et enjeux prioritaires

1.3 Enjeux

Pour définir ses priorités, le Gouvernement a sollicité une analyse systématique des grandes tendances qui transforment la Suisse et le monde. En s'appuyant sur le rapport Suisse 2035 de la Chancellerie fédérale (Chancellerie, 2022), 36 dynamiques ont été passées en revue, susceptibles d'affecter le canton au cours des dix à quinze prochaines années – des mutations économiques aux enjeux climatiques, des transformations technologiques aux évolutions de la société.

Chaque tendance a été évaluée selon deux critères simples : dans quelle mesure ce phénomène pèse-t-il sur le Jura ? Et quelle est la capacité réelle du Canton à agir ? Cette double lecture permet de distinguer ce sur quoi le Gouvernement peut et doit s'engager concrètement et ce qu'il doit surveiller sans pouvoir entièrement le maîtriser.

De cette analyse émergent 18 enjeux prioritaires, sur lesquels le Canton dispose à la fois d'une marge d'action significative et d'une nécessité d'agir sans tarder. Ils se regroupent autour de trois grandes lignes de force :

Réussir les transitions écologique et énergétique. La transition vers des énergies renouvelables, la décarbonation, la préservation de la biodiversité et l'adaptation aux risques climatiques constituent des défis de premier ordre pour le territoire jurassien. Le canton dispose d'atouts réels pour y répondre – ses ressources naturelles, son potentiel énergétique, sa tradition d'équilibre entre développement et environnement – et entend en faire une opportunité plutôt qu'une contrainte.

Répondre aux mutations démographiques et sociales. Le vieillissement de la population, la difficulté à attirer et retenir de nouveaux habitants, les pressions sur les systèmes de santé et de protection sociale, les inégalités croissantes et les nouvelles formes de vulnérabilité : ces réalités touchent directement la vie quotidienne des Jurassiens et appellent des réponses concrètes, coordonnées et durables.

Adapter l'action publique à un contexte plus exigeant. Les attentes envers les institutions évoluent, les ressources publiques sont limitées et la coopération entre collectivités – Canton, communes, régions voisines – devient plus que jamais indispensable. Le Gouvernement doit agir avec efficacité, transparence et sens des priorités.

Au cœur de ces enjeux converge un objectif central : **renforcer l'attractivité du Jura** – comme lieu de vie, de travail et d'entreprise. C'est en relevant ce défi que le canton pourra inverser sa trajectoire démographique, consolider ses finances publiques et maintenir la qualité de vie à laquelle ses habitants sont attachés.

Ce diagnostic constitue le fondement sur lequel reposent les douze objectifs prioritaires du Programme de législature 2026-2030 présentés en détail ci-après.

2.

Une ambition forte pour la législature 2026-2030

A la veille de son 50^e anniversaire, le canton du Jura entre dans une nouvelle étape de son histoire. Le Programme de législature 2026-2030 traduit une ambition claire : **faire du Jura un territoire où il fait bon vivre, travailler et entreprendre** aujourd’hui et pour les générations à venir.

Cette législature est la première étape d’un projet à long terme. Elle pose des bases concrètes et mesurables pour la période 2026-2030, tout en gardant le cap sur une vision à l’horizon 2040 : un Jura plus attractif, plus dynamique et solidaire, capable d’accueillir de nouveaux habitants et de renforcer son rayonnement régional.

2. Une ambition forte pour la législature 2026-2030

2.1 Structure du Programme

Pour atteindre cette ambition, le Gouvernement structure son action autour de quatre axes complémentaires :

Axe 1 Un Jura dynamique

Renforcer l’attractivité démographique et économique, ainsi que l’ancrage des compétences.

Axe 2 Un Jura où chacun compte

Garantir la cohésion, la santé, la sécurité et l’égalité des chances.

Axe 3 Un Jura accessible et où il fait bon vivre

Améliorer l’accessibilité, préserver la qualité de vie et réussir la transition énergétique et climatique.

Axe 4 Un État efficace, numérique et partenaire

Moderniser l’action publique, mieux coopérer avec les communes et améliorer les services à la population et aux entreprises tout en visant l’équilibre budgétaire.

L’analyse des tendances structurelles et l’identification des enjeux prioritaires qui en résultent ont permis de dégager douze objectifs prioritaires (OP), qui définissent le cap à l’horizon 2040. Ces objectifs donnent une direction à long terme à l’action du Gouvernement.

Pour la période 2026-2030, chacun de ces objectifs se traduit en plusieurs mesures prioritaires concrètes, dont la mise en œuvre interviendra dès cette législature et fera l’objet d’un suivi régulier et d’une évaluation. Les objectifs prioritaires fixent ainsi le cap à long terme, tandis que les mesures prioritaires définissent les actions à réaliser au cours de la législature pour progresser vers cette ambition.

2. Une ambition forte pour la législature 2026-2030

2.2 Principes d'action

Le Gouvernement s'engage à conduire son action durant cette législature selon cinq principes :

Faire des choix clairs

Les ressources publiques sont limitées. Le Gouvernement fait le choix d'une action publique ciblée, en concentrant son énergie sur les domaines où elle produira les résultats les plus bénéfiques pour la population.

Viser des résultats concrets

Chaque engagement doit se traduire par des effets visibles dans la vie quotidienne — pour les habitants, les entreprises, les communes. L'action publique se mesure à ce qu'elle change réellement.

Travailler de façon transversale

Les défis contemporains sont complexes et nécessitent des réponses coordonnées. Le Gouvernement privilégie les approches transversales et les collaborations permettant de dépasser les frontières administratives traditionnelles, y compris entre les différents niveaux institutionnels.

Gérer les ressources publiques avec responsabilité

La mise en œuvre du Programme de législature s'inscrit dans un contexte financier exigeant. Le Gouvernement poursuit ses efforts en matière d'efficience, de simplification et de bonne gestion des ressources publiques.

Rendre compte des progrès réalisés

Le Gouvernement s'engage à assurer un suivi transparent de la mise en œuvre de ses engagements. Le suivi régulier des priorités permet d'évaluer les progrès réalisés et d'adapter les actions lorsque les circonstances l'exigent.

3.

Objectifs et mesures prioritaires



Axe

Un Jura dynamique

Axe

Un Jura dynamique

OP1

Économie et innovation

Consolider et diversifier le tissu économique dans les secteurs d'avenir

Consolider les filières d'excellence, créer les conditions-cadres favorables à l'accueil de nouvelles entreprises et à la création d'emplois.

Le Jura dispose d'une économie spécialisée et résiliente, portée par des filières d'excellence reconnues à l'échelle internationale, mais dont la concentration sur quelques secteurs la rend vulnérable aux aléas conjoncturels. Le Canton entend consolider ses forces existantes tout en **diversifiant** son économie vers de nouveaux secteurs à haute valeur ajoutée, porteurs **d'emplois qualifiés et durables**. Un développement dans le secteur de la souveraineté numérique est notamment recherché et soutenu. Le Jura crée les conditions-cadres favorables à **l'innovation** et à **l'entrepreneuriat**, en s'appuyant sur des procédures **d'accueil simplifiées** et une **politique fiscale attractive**, afin de favoriser l'installation et le maintien d'entreprises et d'investisseurs dans le canton. Face aux transformations technologiques, écologiques et géopolitiques qui redéfinissent les marchés mondiaux, le Jura veut faire de sa vitalité économique un moteur d'emploi, de revenus et d'attractivité pour les années à venir.

OP2

Attractivité résidentielle

Faire du Jura un territoire où l'on choisit de s'établir et de s'épanouir

Valoriser les atouts résidentiels du Jura et créer les conditions favorables à l'installation durable de nouveaux habitants.

Le Jura fait face à une stagnation démographique qui fragilise sa base fiscale et sa vitalité économique. Fort d'un cadre naturel préservé, d'une qualité de vie élevée et d'une identité territoriale forte, le Canton agit avec les communes pour renforcer son attractivité résidentielle et se positionner comme un **choix préférentiel** pour les **familles** et les **jeunes actifs** à l'échelle nationale. Il développe une **politique d'accueil** active fondée sur une offre suffisante d'**emplois** et de **services de proximité** de qualité et valorise sa riche offre culturelle. Il veille à la qualité du **cadre de vie et de travail** afin de limiter le départ des résidents et de favoriser le retour de ceux qui ont choisi de s'établir ailleurs. Dans un contexte de compétition intercantonale croissante pour les entreprises, les travailleurs qualifiés et les nouveaux habitants, le Jura entend inverser sa trajectoire démographique et faire de sa **croissance résidentielle** un moteur de **développement économique et social**.

Axe

Un Jura dynamique

OP3

Formation et compétences

Miser sur la formation pour construire le Jura de demain

Offrir des formations de qualité répondant aux besoins de la population et de l'évolution de l'économie, ancrer les personnes formées et qualifiées dans le canton.

Le Jura évolue dans une économie de la connaissance en mutation rapide, où la **formation** constitue un facteur déterminant **d'attractivité** et de **compétitivité**. Le Canton entend offrir une **formation de qualité** en adéquation avec les **besoins** de la société, plus particulièrement les **compétences numériques** et **linguistiques**. La formation professionnelle et les hautes écoles spécialisées assurent une **offre adaptée aux besoins** en main-d'œuvre qualifiée et ouvrent des **perspectives attractives** aux jeunes, aux personnes en reconversion et à celles et ceux qui souhaitent venir s'établir dans le canton. Une attention particulière est portée à l'offre de formation continue. Le Canton favorise par ailleurs la **mise en réseau** des acteurs et soutient l'implantation de **pôles de recherche appliquée** afin que les compétences développées sur le territoire y trouvent des **débouchés durables**. Face au défi de retenir les jeunes formés à l'extérieur, le Jura fait de sa politique économique et de formation un levier **d'ancrage des jeunes diplômés** et de renouvellement des **compétences** au service de son économie de demain.



Axe

Un Jura dynamique

MESURES PRIORITAIRES

Dans le cadre de l'axe « Un Jura dynamique », le Gouvernement entend renforcer la capacité du canton à attirer, créer et maintenir des activités économiques et des emplois à forte valeur ajoutée. Il s'agit de consolider les atouts existants du tissu économique jurassien, tout en améliorant de manière ciblée les conditions d'accueil des entreprises, le développement des compétences et la visibilité du canton. Parmi les domaines d'activité à encourager, les entreprises axées dans la souveraineté numérique constituent un axe de travail très intéressant. En effet, les perspectives et les évolutions dans le domaine sont très importantes, notamment en lien avec l'arrivée d'ordinateurs quantiques capables de briser les sécurités informatiques disponibles aujourd'hui. Par ailleurs, plusieurs interventions politiques sur le plan fédéral souhaitent que ce secteur soit considéré comme stratégique par la Confédération. Les mesures présentées ci-dessous traduisent une volonté claire : renforcer l'attractivité du Jura dans un contexte de concurrence intercantonale et internationale accrue, en agissant de manière coordonnée sur les facteurs économiques, territoriaux, humains et d'image.

Bâtir le Jura de demain en développant une politique foncière

Le Jura dispose d'un positionnement favorable en matière de disponibilité foncière, mais la concrétisation de projets d'implantation dépend souvent de la maîtrise effective des terrains et de la coordination entre acteurs publics et privés.

Le Gouvernement entend renforcer la politique foncière de l'État en procédant à des acquisitions ciblées de terrains situés dans les zones d'activités existantes, ainsi que dans les friches industrielles. Cette approche vise à mieux maîtriser les conditions de mise à disposition des terrains pour des projets à forte valeur ajoutée, tout en assurant une utilisation durable du territoire et en préservant les surfaces agricoles.

En parallèle, la planification d'une zone d'activités stratégique dédiée à l'accueil d'un projet industriel ou institutionnel d'envergure sera étudiée. Cette zone aurait vocation à répondre à des besoins spécifiques non couverts par l'offre actuelle.

L'objectif est de garantir une capacité d'accueil effective pour des projets structurants, de renforcer l'avantage compétitif du canton en matière de foncier économique et de préparer les conditions d'un développement équilibré du Jura pour les décennies à venir.

Par ailleurs, cette politique foncière devra s'inscrire dans une approche équilibrée du développement territorial. Dans cette perspective, des réflexions seront également menées afin de favoriser la création de valeur au sein des exploitations agricoles, notamment en tenant compte des évolutions de la politique agricole fédérale.

Axe

Un Jura dynamique

Mettre en place une cellule cantonale pour l'accueil rapide des projets économiques

Afin de répondre aux attentes croissantes des entreprises en matière de rapidité et de coordination, le Gouvernement souhaite créer une cellule interservices mobilisable sur décision politique.

Cette structure regroupera les principaux services concernés et aura pour mission de fournir, dans des délais très courts, un dossier complet aux porteurs de projets d'implantation. Celui-ci comprendra notamment les éléments fiscaux, les informations liées à l'aménagement du territoire, les disponibilités foncières, les aides économiques possibles ainsi que les données relatives à la main-d'œuvre disponible.

Il ne s'agit pas d'un groupe de travail permanent classique, mais d'un dispositif opérationnel activé en fonction des opportunités stratégiques.

Cette approche vise à améliorer la réactivité de l'administration, à renforcer la coordination interne et à augmenter les chances de concrétisation des projets d'implantation dans le canton.

Immerger la jeunesse jurassienne dans le bilinguisme

La maîtrise des langues constitue un facteur déterminant d'intégration professionnelle, de mobilité, d'employabilité et d'ouverture sur le monde. Pour un canton francophone situé à proximité immédiate de Bâle, Berne, Soleure et, plus largement de la Suisse alémanique, l'allemand représente un levier stratégique majeur, tant pour les personnes que pour le développement économique du territoire.

L'objectif n'est pas de faire du Jura un canton officiellement bilingue, mais de renforcer un bilinguisme utile, concret et reconnu : comprendre, parler, étudier, travailler et collaborer avec les voisins germanophones. Le Jura doit rester fier de son identité francophone tout en devenant le canton romand le mieux connecté à la Suisse alémanique.

Dans cette perspective, la pratique de l'allemand sera renforcée dès l'école obligatoire, de la 7H à la 11H, par davantage d'oralité, de projets concrets et de situations de communication. Chaque élève vivra en 10H ou en 11H une immersion linguistique obligatoire afin de faire l'expérience concrète de la langue avant la fin de la scolarité obligatoire. Au secondaire II, chaque jeune devra pouvoir bénéficier d'un échange linguistique reconnu et adapté à sa filière, sous des formats flexibles allant de deux semaines à une année (stages, séjours, semestre ou année d'échange). Ces expériences seront valorisées dans le dossier de formation, le bulletin ou le certificat délivré. Cette stratégie sera complétée par un programme renforcé de formation, de soutien et d'échanges destiné aux enseignants, afin de renforcer durablement les compétences linguistiques au sein des établissements.

L'objectif est de faire du Jura un canton où les compétences linguistiques constituent un atout, renforçant la capacité des jeunes à s'intégrer dans le tissu économique et à s'ouvrir au monde.

Axe

Un Jura dynamique

Valoriser l'image du Jura et son attractivité par une communication ciblée

L'image d'un territoire influence directement les choix d'implantation des entreprises, des institutions et des nouveaux habitants. Le Jura dispose de nombreux atouts économiques, territoriaux, culturels et humains qu'il convient de valoriser et de faire davantage connaître auprès de ses publics cibles.

Le Gouvernement développe, avec ses partenaires, une stratégie de communication et de marketing territorial ciblée, orientée vers des publics spécifiques tels que les entreprises, les talents qualifiés et les personnes susceptibles de s'établir dans le canton.

Ces actions mettent en valeur les conditions-cadres du Jura, la qualité de son tissu économique et industriel, ses compétences, son potentiel d'innovation ainsi que sa qualité de vie. Elles sont déployées de manière coordonnée avec les autres politiques publiques afin de garantir une image de l'État cohérente et de renforcer l'efficacité des démarches engagées.

L'ambition est de contribuer à une perception toujours plus positive du Jura et à une meilleure visibilité de ses atouts, en soutien direct à sa stratégie globale d'attractivité.

An aerial photograph of a dense forest. A narrow, light-colored path or clearing runs vertically through the center of the image. The trees are mostly dark green, with some lighter green and yellowish patches, possibly indicating different species or seasonal changes. The overall tone is dark and moody.

Axe

Un Jura accessible
et où il fait bon vivre

Axe

Un Jura accessible
et où il fait bon vivre

OP 4

Transition énergétique et climat

Bâtir un Jura durable et résilient face aux défis climatiques

Réduire l'empreinte carbone du canton en développant les énergies renouvelables, et renforcer la résilience du territoire face aux effets du changement climatique.

Le Jura s'engage dans sa transition énergétique et climatique de manière **pragmatique** et **socialement juste**, en tirant parti de ses **ressources naturelles** et de ses **atouts territoriaux**. Il diversifie son **mix énergétique** en développant de manière ciblée les **énergies indigènes** renouvelables, créant ainsi des **opportunités économiques** pour les entreprises et les collectivités publiques du canton. Il réduit ses **émissions de gaz à effet de serre** en cohérence avec les objectifs de **décarbonation** fixés par la Confédération. En adaptant ses **infrastructures** aux nouvelles réalités climatiques, le canton renforce sa **résilience** face aux **risques environnementaux** croissants. Dans un contexte de transition inévitable, le Jura fait de cette mutation une opportunité de développement local, de souveraineté énergétique et de préservation du cadre de vie pour les générations futures.

OP 5

Aménagement du territoire

Préserver le cadre naturel pour bâtir l'avenir du canton

Concilier développement et protection des ressources naturelles et agricoles, tout en faisant de l'aménagement un levier de l'attractivité du canton.

Le territoire jurassien, riche de ses espaces naturels préservés et de ses localités à taille humaine, constitue un atout majeur pour son attractivité et la qualité de vie de ses habitants. Face aux exigences fédérales en matière d'aménagement du territoire et aux tensions croissantes sur l'usage du sol, le canton du Jura, en partenariat avec les communes, entend maîtriser le développement de son territoire de manière **équilibrée** et **cohérente** avec la protection des **surfaces d'assolement** et les projets de développement cantonaux. Il protège les **milieux naturels** ainsi que la **qualité des eaux et des sols** comme ressources cruciales pour l'**agriculture** et la **biodiversité**. Le Jura fait ainsi de la richesse de son cadre naturel un **capital durable** au service de la viabilité économique du canton et de l'**épanouissement** de ses habitants.

Axe

Un Jura accessible
et où il fait bon vivre

OP 6

Mobilité et connectivité

Améliorer l'accessibilité du canton et la desserte du territoire

Renforcer l'accessibilité du territoire par la route et le rail et favoriser le report modal

La mobilité est à la fois un enjeu climatique majeur et une condition essentielle de l'accessibilité territoriale et de la qualité de vie. Le Canton entend valoriser une offre de **mobilité multimodale**, combinant transports publics, réseau routier et mobilité douce, permettant d'offrir à toutes et tous des options de mobilité **attractives et abordables**. Il améliore la **desserte du canton** et renforce les **connexions avec les agglomérations voisines**, garantissant ainsi une **fluidité des déplacements** sur l'ensemble du territoire. En s'appuyant sur des infrastructures de transport **performantes** et une cadence adaptée aux besoins quotidiens de la population, le Jura entend garantir une mobilité **fiable** et **respectueuse de l'environnement**.



Axe

Un Jura accessible
et où il fait bon vivre

MESURES PRIORITAIRES

Dans le cadre de l'axe « Un Jura accessible et où il fait bon vivre », le Gouvernement entend concentrer ses efforts sur des actions concrètes qui améliorent la qualité de vie, renforcent l'attractivité résidentielle du canton et assurent un développement harmonieux du territoire. Les mesures présentées ci-dessous traduisent cette volonté d'agir de manière ciblée sur les lieux et les thématiques les plus structurants pour l'avenir du Jura.

Garantir une mobilité attractive et durable sur les principaux axes de déplacement

Une mobilité efficace est essentielle pour relier les régions du canton, faciliter les déplacements quotidiens et renforcer la qualité de vie. Le Gouvernement entend améliorer l'offre de transports publics sur les principaux axes du canton. Il prévoit l'introduction d'une cadence à la demi-heure parfaite entre Delémont et Delle, voire jusqu'à Belfort, et respectivement Bonfol, avec la circulation systématique de trains composés de deux rames entre Delémont et Porrentruy. Il vise également la mise en place d'une cadence à la demi-heure entre Glovelier et La Chaux-de-Fonds via les Franches-Montagnes.

En parallèle, l'État soutient le développement d'interfaces de transport modernes afin de mieux connecter les différents modes de déplacement. La mobilité douce, en particulier le vélo et les déplacements à pied, est également renforcée dans les pôles urbains grâce à des infrastructures plus sûres, plus confortables et mieux adaptées aux besoins actuels.

Cette politique de mobilité vise à offrir des alternatives attractives à la voiture individuelle, à réduire les nuisances dans les zones urbaines et à améliorer l'accessibilité du territoire jurassien, notamment en offrant, en collaboration avec les entreprises, des solutions pour décongestionner le trafic sur l'A16 aux heures de pointe.

Axe

Un Jura accessible
et où il fait bon vivre

Relever les défis climatiques et environnementaux

Le changement climatique, l'érosion de la biodiversité et la fragilisation des forêts constituent des défis majeurs pour le Jura. Afin de préserver durablement ses paysages, ses ressources naturelles et la qualité du cadre de vie, le Canton doit renforcer la cohérence de son action publique, réduire ses émissions de gaz à effet de serre et mieux préparer le territoire aux effets des changements climatiques.

Le Gouvernement fait du Plan Climat un levier pour coordonner les politiques publiques et renforcer la résilience du territoire face aux changements climatiques. Cette approche doit contribuer à réduire son empreinte carbone, à préserver durablement le patrimoine naturel et paysager jurassien et à améliorer l'attractivité résidentielle, touristique et économique du canton.

Par ailleurs, pour modérer les effets déjà constatés du réchauffement climatique, le Gouvernement va mettre en oeuvre un Plan canicule adapté aux différents secteurs d'activité. Il va également analyser et adapter en conséquence le plan sectoriel des eaux afin de garantir les ressources en eau.

Valoriser le potentiel de la friche cantonale du Voirnet à Delémont

Les sites situés à proximité des gares constituent des opportunités importantes de développement territorial. Propriété de l'État, le site du Voirnet à Delémont illustre parfaitement ce potentiel. Situé à proximité immédiate de la gare et du futur hôpital cantonal, cette friche urbaine offre une opportunité importante pour créer un nouveau quartier attractif, moderne et durable.

Le Gouvernement entend définir une vision claire pour l'avenir de ce site. Plusieurs scénarios seront évalués, en particulier le développement d'un habitat de qualité dans un environnement urbain soigné, bien connecté et répondant aux enjeux de durabilité. L'objectif est de réaliser un projet exemplaire en matière d'urbanisation, d'architecture et de construction durable, répondant aux attentes d'une population exigeante, intégrant des solutions innovantes, telles que des constructions circulaires ou des bâtiments autonomes, et s'inscrivant dans le développement du quartier de la gare.

Cette démarche peut également servir de modèle pour valoriser le potentiel d'autres friches ou sites urbains dans l'ensemble du canton. Elle doit permettre de renforcer l'attractivité résidentielle du canton, d'attirer de nouveaux habitants et de contribuer au dynamisme économique et fiscal du Jura, tout en évitant l'étalement urbain et la consommation de terres agricoles.

Axe

Un Jura accessible
et où il fait bon vivre

Développer les espaces de détente au bord de l'eau

L'eau fait partie des éléments essentiels du cadre de vie. Pourtant, le canton du Jura dispose encore de peu d'espaces aménagés permettant de profiter pleinement de ses rivières, étangs et plans d'eau.

Le Gouvernement souhaite améliorer cette situation en développant une stratégie cantonale visant à mieux valoriser les espaces liés à l'eau. L'objectif est d'identifier des sites au bord de l'eau et d'évaluer les aménagements nécessaires à la création ou à l'amélioration de lieux de détente accessibles à la population, dans le respect de la nature et des milieux aquatiques.

Ces aménagements contribueront à renforcer la qualité de vie, à offrir de nouveaux espaces de loisirs pour les habitants et les visiteurs, et à améliorer l'image du canton comme lieu de résidence et de tourisme.

Ces espaces serviront par ailleurs de zone de fraîcheur et leur aménagement devra être coordonné avec les mesures de préservation des ressources en eau.



Axe

Un Jura où chacun compte

Axe

Un Jura où chacun compte

OP 7

Cohésion sociale et inclusion

Construire un Jura solidaire qui fait une place à chacun

Encourager la participation à la vie collective, garantir l'égalité des chances de toutes et tous et lutter contre l'exclusion.

Le Jura affirme une conception exigeante du **vivre ensemble**, fondée sur la **solidarité**, **l'inclusion** et **l'égalité des chances**. Dans une société en mutation où les équilibres sociaux se reconfigurent, le Canton entend garantir l'inclusion de toutes les catégories de la population dans les **sphères sociale, économique et civique**. Il contribue à **l'émancipation** et à **l'autonomie** de chaque citoyen. Il s'appuie sur la richesse du **tissu associatif** qui structure la vie sociale, culturelle et sportive, et valorise toutes les **formes d'engagement collectif** comme leviers de **cohésion sociale**. En portant une attention particulière aux personnes en situation de **vulnérabilité** et en valorisant l'entraide et les **logiques de collaboration**, le Jura construit une société **solidaire** où chacun a sa place.

OP 8

Santé et autonomie

Offrir des soins accessibles et de qualité

Garantir l'accès à des soins de qualité sur l'ensemble du territoire, adapter le système de santé au vieillissement de la population et renforcer la prévention et l'autonomie.

Le système de santé jurassien est confronté à des transformations structurelles majeures (vieillissement de la population, mutation des professions de santé et augmentation des coûts) qui mettent sous tension ses modes d'organisation et de financement. Le Canton entend garantir à chaque Jurassien un **accès** à des **soins abordables** et de **qualité par des infrastructures adaptées et en collaborant avec les régions voisines**. Il mise sur la **prévention** et la **promotion** active de la santé pour **réduire la pression** sur le système et préserver la **santé physique** et **psychique** de la population. Il veille à ce que l'action socio-sanitaire anticipe le changement démographique et recentre son offre autour des **soins intégrés** et du maintien à domicile, afin de permettre à chacun de **vieillir dignement** et de **rester autonome** le plus longtemps possible.

Axe

Un Jura où chacun compte

OP 9

Sécurité de la population

Assurer un cadre de vie sûr

Prévenir les risques, adapter les dispositifs de sécurité aux nouvelles menaces et protéger l'intégrité de chacun.

La sécurité et l'absence de violence sont des conditions fondamentales du **vivre-ensemble** et de la **qualité de vie**. Face à des risques qui évoluent rapidement, tant sur le plan technologique que climatique et social, le Canton entend **identifier les dangers** de manière précoce et développer **des mesures de prévention** adaptées. Il renforce sa capacité à gérer les **situations d'urgence** et les **catastrophes** en développant la **résilience** de ses infrastructures et en s'appuyant sur une **coopération renforcée** avec les **cantons voisins** et les **autorités transfrontalières**. Il poursuit sa lutte contre toutes les formes de criminalité et d'agressions et adapte ses dispositifs aux **nouvelles réalités sécuritaires**. En misant sur la **prévention** et la **sécurité de proximité**, le Jura garantit à chacun le droit de vivre dans un **environnement protégé** et respectueux de son **intégrité physique et psychique**.



Axe

Un Jura où chacun compte

MESURES PRIORITAIRES

Dans le cadre de l'axe « Un Jura où chacun compte », le Gouvernement entend renforcer la cohésion sociale, la santé, la sécurité et la qualité de vie de la population. Les mesures présentées ci-dessous visent à agir de manière préventive, coordonnée et durable afin de répondre aux vulnérabilités croissantes auxquelles sont confrontés les enfants, les familles, les personnes fragilisées et plus généralement l'ensemble de la population jurassienne.

Mieux accompagner les personnes dans le besoin, en particulier les jeunes

L'augmentation des fragilités sociales représente un défi qui mérite une attention particulière.

Les enfants et les jeunes constituent une richesse essentielle pour l'avenir du canton. Pourtant, les difficultés liées à la santé psychique, aux parcours scolaires, aux situations familiales complexes ou encore à certaines formes de vulnérabilité se sont accentuées ces dernières années.

Le Gouvernement élabore et met en œuvre un plan d'action cantonal en faveur de l'enfance et de la jeunesse afin d'améliorer la coordination entre les différents acteurs concernés, de renforcer les dispositifs de prévention, de soutien et de prise en charge et de réduire, à long terme, les situations nécessitant des mesures de protection lourdes et coûteuses. Des actions sont développées dans plusieurs domaines, notamment la coordination des interventions, la santé psychique, l'accompagnement des familles, le soutien à la parentalité, la détection précoce des difficultés et l'amélioration des parcours de prise en charge.

Cette attention portée à la jeunesse doit s'accompagner de mesures destinées aux personnes fragilisées. Le Gouvernement souhaite ainsi mieux aider les personnes momentanément dans le besoin, notamment par des dispositifs plus ciblés et en renforçant la réinsertion sociale et professionnelle. Il entend favoriser leur autonomie financière en améliorant l'employabilité et les qualifications des personnes privées d'emploi et en luttant contre le surendettement.

En parallèle, le Gouvernement va améliorer le système d'accueil extrafamilial afin de ne pas freiner celles et ceux qui souhaitent devenir parents tout en continuant à travailler. Cela doit contribuer à une meilleure intégration professionnelle, mais aussi encourager la natalité afin de faire face au défi démographique.

Axe

Un Jura où chacun compte

Mettre en place un dispositif de coordination en matière de lutte contre les violences domestiques

Les violences domestiques constituent une réalité préoccupante qui touche de nombreuses victimes, souvent dans la sphère privée. Elles ont des conséquences importantes sur la santé, la sécurité et la cohésion sociale, tout particulièrement pour les femmes et les enfants.

Afin de renforcer la prévention et la prise en charge de ces situations, le Gouvernement crée un pôle cantonal de compétences réunissant les différents acteurs concernés. Cette structure permettra de coordonner les interventions, d'améliorer l'accompagnement des victimes et de renforcer le suivi des auteurs.

Des actions de sensibilisation, de formation et de prévention sont également développées afin de mieux détecter les situations à risque et de favoriser une intervention rapide.

Cette démarche vise à offrir une réponse plus efficace et plus cohérente face à un phénomène dont les conséquences humaines et sociales sont particulièrement lourdes.

Améliorer l'accès aux soins et la prévention

L'accès aux soins et aux prestations sociales constitue un enjeu majeur, notamment pour les personnes isolées, précarisées ou confrontées à des difficultés administratives ou linguistiques.

Le Gouvernement souhaite développer les approches pluridisciplinaires en offrant, de manière coordonnée, des prestations de santé de premier recours, un accompagnement social et des actions de prévention.

Cette politique s'inscrit également dans les évolutions majeures du système socio-sanitaire jurassien, notamment la construction du nouveau site hospitalier de Delémont, la réforme de la psychiatrie, intégrant l'autonomisation du Centre médico-psychologique, et la mise en œuvre de la planification médico-sociale. Elle vise aussi à encourager les activités physiques et sociales favorisant la prévention et le maintien du lien social.

L'objectif est de faciliter l'orientation des personnes dans le réseau socio-sanitaire, de détecter plus rapidement certaines situations de vulnérabilité et d'éviter que des problèmes de santé ou sociaux ne s'aggravent faute de prise en charge précoce.

Cette approche contribue également à renforcer le lien social et à améliorer la coordination entre les différents partenaires du domaine de la santé et du social.

Axe

Un Jura où chacun compte

Renforcer la sécurité du territoire et la prévention des risques

La sécurité constitue une condition essentielle à la qualité de vie et à l'attractivité du Canton. En raison notamment de sa situation géographique et de sa proximité avec la frontière, le Jura est confronté à différents phénomènes criminels, notamment des cambriolages, des brigandages ou d'autres atteintes au patrimoine. À ces phénomènes s'ajoutent, comme ailleurs, des formes croissantes de cybercriminalité.

Le Gouvernement entend renforcer la sécurité du territoire en développant les actions de prévention, en améliorant la surveillance des secteurs sensibles et en renforçant la coopération avec les partenaires cantonaux, fédéraux et transfrontaliers.

Des mesures ciblées sont mises en œuvre afin de mieux protéger les habitants, les commerces et les entreprises particulièrement exposés à ces risques.

L'objectif est de réduire l'impact de ces risques, de renforcer le sentiment de sécurité de la population et de préserver un environnement favorable à la vie quotidienne ainsi qu'au développement économique du canton.



Axe

Un État efficace, numérique et partenaire

Axe

Un État efficace, numérique
et partenaire

OP 10

Modernisation de l'État

Moderniser l'État pour servir efficacement les Jurassiens

Simplifier l'action publique cantonale et tirer parti des nouvelles technologies pour gagner en efficience.

Le Jura entend répondre aux nouvelles exigences d'agilité et de réactivité induites par l'évolution numérique. L'administration cantonale déploie ses prestations numériques tout en veillant à rester accessible et à maintenir un contact humain là où il est essentiel. Elle tire parti des nouvelles technologies pour **simplifier** les démarches et offrir des services **adaptés** aux besoins des citoyens et des entreprises. Elle repose sur une organisation lisible, plus **efficace** et moins **coûteuse** avec des responsabilités claires. Son action est **transparente** et orientée vers les **résultats**, régulièrement évaluée afin d'identifier les axes d'**amélioration**. Dans un contexte de marges financières resserrées, cette modernisation conditionne la capacité du Canton à fournir des prestations de **qualité** et à répondre **efficacement** aux attentes des Jurassiens.

OP 11

Canton et communes

Conduire une action territoriale cohérente et complémentaire

Clarifier les responsabilités, favoriser les collaborations et les regroupements intercommunaux et garantir des services publics de proximité dans toutes les régions.

Le canton du Jura se caractérise par une grande diversité de situations communales, qui exige une répartition claire des rôles et une solidarité active entre le Canton et ses communes. Échelon essentiel de la démocratie de proximité, les communes doivent pouvoir remplir leurs missions avec les **moyens** et les **compétences** adaptés à leurs **réalités de terrain**. Le Canton entend renforcer leur autonomie en appliquant pleinement le principe de subsidiarité, en adaptant la répartition des tâches aux nouveaux défis, notamment en favorisant les **collaborations** et les **fusions** là où elles renforcent **l'efficacité** et la **proximité** des services. Par ailleurs, il poursuit et intensifie les **collaborations intercantionales**.

Axe

Un État efficace, numérique
et partenaire

OP 12

Responsabilité financière

Poursuivre la gestion responsable des finances publiques pour redonner au Jura les moyens d’agir

Restaurer l’équilibre budgétaire, allouer les ressources de manière stratégique et défendre les intérêts du Canton dans la péréquation.

Des finances publiques saines constituent la condition d’un État capable d’investir, d’**agir** durablement et de tenir ses **engagements** envers la population. Le Jura poursuit sa démarche de restauration de l’**équilibre budgétaire**, fondée sur une gestion **responsable** et **une priorisation stratégique** des dépenses, et une recherche de partenariats externes là où ils sont pertinents. Il veille à ce que les ressources publiques soient allouées de manière efficiente et défend ses intérêts dans les mécanismes de **péréquation fédérale**, dont les évolutions conditionnent directement sa capacité financière. Le Canton assume ainsi sa responsabilité financière afin de retrouver les marges nécessaires pour **investir dans les grands projets** dont le Jura a besoin et redonner du dynamisme au canton.



Axe

Un État efficace, numérique et partenaire

MESURES PRIORITAIRES

Dans le cadre de l'axe « Un État efficace, numérique et partenaire », le Gouvernement entend poursuivre la transformation de l'administration cantonale afin de répondre aux attentes des citoyens, des entreprises et des communes. Les mesures présentées ci-dessous visent à moderniser les prestations publiques et leurs modalités de délivrance, renforcer l'efficacité de l'action publique et adapter les structures institutionnelles aux enjeux et réalités de demain.

Moderniser les prestations de l'État et garantir un accès pour tous

Les habitudes de la population évoluent rapidement et les attentes en matière de services publics numériques sont de plus en plus importantes. Les citoyens souhaitent pouvoir accomplir leurs démarches administratives de manière simple, sécurisée et en ligne.

Le Gouvernement accélère la transformation numérique de l'administration en développant prioritairement la délivrance numérique des prestations de l'État. Les démarches administratives disponibles en ligne sont donc renforcées, dans un environnement sécurisé et convivial.

Cette évolution s'accompagnera de mesures destinées à maintenir un accès équitable aux prestations publiques, en concertation avec les communes. Des Guichets uniques, conçus comme des portes d'entrée physiques vers les prestations et services publics, seront progressivement déployés sur le territoire cantonal. Ils offriront un accompagnement personnalisé aux personnes qui en ont besoin et faciliteront leurs démarches administratives, contribuant ainsi à atténuer la fracture numérique.

Cette mesure permet d'améliorer la qualité du service public tout en garantissant que personne ne soit laissé de côté dans un environnement de plus en plus numérique.

Axe

Un État efficace, numérique
et partenaire

Adapter les structures communales aux défis de demain

Les communes jouent un rôle fondamental dans la qualité des prestations publiques de proximité. Elles sont cependant confrontées à des défis croissants liés à la complexité des tâches administratives, à l'évolution démographique et aux ressources humaines disponibles.

Afin de garantir leur capacité d'action et leur autonomie à moyen et long terme, le Gouvernement entend poursuivre le projet RacinesCommunes et accompagner les réflexions relatives à l'évolution des structures communales.

L'objectif est de favoriser des regroupements volontaires et de renforcer les collaborations régionales lorsque celles-ci permettent d'améliorer l'efficacité des prestations et de mieux répondre aux besoins de la population.

Cette démarche vise à préserver des services publics de qualité sur l'ensemble du territoire tout en donnant aux communes les moyens nécessaires pour relever les défis futurs.

Renforcer le pilotage de l'action publique par les données

Dans un environnement en constante évolution, la capacité à disposer d'informations fiables, pertinentes et actualisées constitue un levier essentiel pour soutenir la prise de décisions et garantir une utilisation efficiente des ressources publiques.

Le Gouvernement développe ainsi des outils de pilotage modernes, reposant sur des tableaux de bord et des indicateurs de suivi. Ces instruments permettent de mieux mesurer l'activité de l'administration, de suivre l'évolution des politiques publiques et d'adapter les actions en fonction des besoins identifiés.

Cette démarche contribue à renforcer la transparence de l'action publique, à améliorer le suivi des politiques menées ainsi qu'à favoriser une culture de gestion davantage orientée vers les résultats.

Elle offre également une vision consolidée de l'évolution des prestations publiques et des enjeux auxquels le Canton devra répondre au cours des prochaines années.

4.

Gouvernance et pilotage du programme

Le Programme de législature constitue la vision du Gouvernement à l'horizon 2040 et une feuille de route du Gouvernement pour les années 2026-2030. Afin d'assurer une mise en œuvre efficace des engagements pris, un dispositif de suivi sera mis en place.

Ce suivi doit permettre au Gouvernement de disposer d'une vision claire de l'avancement des mesures prioritaires, d'identifier rapidement les éventuelles difficultés et d'adapter son action lorsque cela est nécessaire.

Un tableau de bord resserré accompagnera la mise en œuvre du programme. Il reposera sur un nombre limité d'indicateurs pertinents permettant de suivre l'état d'avancement des mesures décidées et, lorsque cela est possible et pertinent, les effets produits pour la population et le territoire.

Le Gouvernement procédera à une évaluation annuelle de l'avancement du Programme et en informera le Parlement. Un point d'étape sera également réalisé à mi-législature afin d'évaluer les résultats obtenus et d'adapter les priorités si l'évolution du contexte le nécessite.

Cette démarche vise à garantir une action publique transparente, responsable et orientée vers les résultats.

Un nouveau souffle, ensemble

Le Programme de législature 2026-2030 se veut une invitation. Celle de conjuguer les efforts de chacune et chacun pour faire du Jura, ce territoire attractif, où il fait bon vivre, travailler et entreprendre.

Evolution démographique, préservation de la cohésion sociale, transformation économique, transition climatique, adaptation des services publics, maîtrise des finances publiques, les défis ne manquent pas.

Le Gouvernement s'engage à les affronter avec volonté et courage.

Mobilisons-nous ensemble dans l'objectif de donner de réjouissantes perspectives aux nouvelles générations, d'ici et d'ailleurs, pour que le Jura soit un lieu où elles rêvent leur vie, construisent leur avenir et font grandir leurs projets.

Image : Lüthi Gérard



Sources

Benli-Trichet, M., & Kübler, D. (2026, juin). *Soutien à la préparation du Programme gouvernemental de législature 2026-2030 : Livrable final à la Chancellerie d'État* [Rapport non publié]. Zentrum für Demokratie Aarau (ZDA).

Chancellerie fédérale. (2022). *Suisse 2035 : les grands défis de demain en 20 questions*.
<https://www.admin.ch/fr/nsb?id=89023>

Office fédéral de la statistique. (2025). *Scénarios de l'évolution de la population de la Suisse et des cantons 2025–2055*.
<https://www.viz.bfs.admin.ch/assets/01/ga-01.03.01/fr/index.html>

